

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 JUILLET 2025

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Adstock tenue le vendredi 18 juillet 2025 à 9h05 à l'édifice Bernardin-Hamann, sont présents aux délibérations : Monsieur le Maire Pascal Binet, mesdames les conseillères Marie-Claude Létourneau-Larose (présente par visioconférence) et Luce Bouley et messieurs les conseillers Michel Rhéaume et Jean Roy (présent par visioconférence), tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal Binet.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et au règlement 302-24, la participation des membres du conseil par moyen technologique est permise, et les membres présents par visioconférence sont réputés présents pour toutes les fins de la présente séance.

La greffière adjointe assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée. À l'ouverture de la séance, il est noté l'absence de la conseillère Hélène St-Cyr et du conseiller Sylvain Jacques.

Le premier magistrat souhaite la bienvenue et déclare celle-ci ouverte.

- 1 **Adoption de l'ordre du jour;**
- 2 **Travaux de remplacement de vannes d'aqueduc et ponceaux (projet 2025-010) et pavage d'une partie du chemin J.-E.-Fortin (2025-013) : dépôt des soumissions et octroi d'un contrat;**
- 3 **Période de questions;**
- 4 **Levée de la séance.**

25-07-263 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Luce Bouley,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

25-07-264 TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE VANNES D'AQUEDUC ET PONCEAUX (PROJET 2025-010) ET PAVAGE D'UNE PARTIE DU CHEMIN J.-E.-FORTIN (2025-013) : DÉPÔT DES SOUMISSIONS ET OCTROI D'UN CONTRAT

ATTENDU que la Municipalité a l'intention de procéder à des travaux de remplacement de vannes d'aqueduc dans le secteur Saint-Méthode, de ponceaux sur certains rangs et de pavage d'une partie du chemin J.-E.-Fortin;

ATTENDU que le 4 juillet 2025 a eu lieu l'ouverture des soumissions suite à l'appel d'offres publiques pour la réalisation des travaux;

ATTENDU que, suite à l'appel d'offres, la Municipalité a reçu les soumissions suivantes :

Soumissionnaires	Conformité	Montant (taxes en sus)
Excavation Bolduc inc.	Oui	599 155.00 \$
Excavations Gagnon & Frères inc.	Oui	695 716.46 \$
Pavage Centre sud du Québec inc.	Oui	709 586.90 \$
Les Pavages de Beauce Itée	Oui	814 331.65 \$
Cité Construction	Oui	894 293.00 \$
Excavation JMG	Oui	1 058 535.61 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Marie-Claude Létourneau-Larose,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu d'octroyer à Excavation Bolduc inc. le contrat de remplacement de vannes d'aqueduc, de ponceaux et de pavage d'une partie du chemin J.-E.-Fortin au montant de 599 155 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.

25-07-265

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Roy,
Appuyé par la conseillère Luce Bouley,

Et résolu de lever la séance à 9h09.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Au sens de l'article 142(2) du Code municipal, en apposant sa signature au bas du présent procès-verbal, monsieur le maire reconnaît avoir signé toute et chacune des résolutions y apparaissant.

Le maire,

La greffière adjointe,

Pascal Binet

Stéphanie B.-Gaulin